

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE – PROJET IMMOBILIER DIT DU PREVENTORIUM DE BIEZ

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs,

Le projet immobilier dit du Preventorium de Biez nous inquiète depuis que nous avons assisté, mon mari et moi, à la toute première séance d'information en février 2008.

Aujourd'hui, à la lecture de l'Etude d'Incidences, il est évident que le dit projet est uniquement motivé par l'aspect financier. Qui plus est, à de nombreuses questions importantes, faute d'information, le Chargé d'Etude émet des « hypothèses ». Dans n'importe quelle entreprise responsable, on ne prend pas des décisions sur base d'hypothèses mais sur des faits correctement étudiés et dont on peut mesurer les conséquences pour les citoyens à court, moyen et long terme.

Je vous fais part de mon opposition vive à ce projet pour les raisons principales suivantes :

- 1) Lotissement proposé en dépit du bon sens, dans une zone humide, où l'égouttage fait défaut. Avec une voirie à créer plus large que celle dans laquelle elle débouche et qui donc est sensé amener le trafic vers le lotissement (zone 1). **La rue du Beau Site n'est pas prévue pour accueillir tout trafic supplémentaire.**
- 2) Non respect d'une zone de haute valeur paysagère. Le projet nécessite des dérogations à la zone dans laquelle il va s'implanter. La dérogation n'a aucune raison d'être (on parle de villas et appartements « de standing ») et si elle est obtenue, elle offrira la voie royale vers une urbanisation totale du site (d'ailleurs le projet initial contenait 7 immeubles et non 3 mais les voiries elles sont restées de 6 m de large (+ que l'actuelle rue Félix Lacourt !!!!) ce qui présage des constructions supplémentaires !
- 3) Contraste entre le bâti du projet et les habitations existantes et rurales. Les hauteurs sous faites des immeubles vont de 11 à 13 m là où la hauteur moyenne à Biez est de moins de 7 m. A noter ici la prise de position du Chargé d'Etude qui parle de hauteur « acceptable et raisonnable ». Ne doit-il pas rester neutre ?
- 4) Augmentation du trafic routier dans Grez-Doiceau qui est déjà saturé. Cela sans compter une éventuelle phase de chantier s'étendant sur plusieurs années.
- 5) Enquête d'incidences faite à la « va vite » et sans l'obtention de réelles informations de la part du Demandeur.
- 6) Sous évaluation de l'augmentation des habitants liée au projet et « oublié » de la prise en compte de la population qui, quotidiennement fréquentera le site (amis, visiteurs, personnel soignant) sans pour autant y résider.
- 7) Opposition de l'ensemble des habitants de Biez au projet qui fait l'unanimité contre lui. Lors des réunions, l'assistance dépasse les 100 personnes et toutes expriment leurs craintes face au projet.

- 8) Projet ne comportant aucun volet social et ne prévoyant aucune intégration de la future population à la vie du village. Au contraire, création d'un pôle de population « en vase clos » avec commerces , crèches (recommandations du Chargé d'Etudes). Or la commune veut justement densifier la population à partir de son centre historique...
- 9) Impact important sur la faune et la flore. Biez est caractérisé par des habitats fort diversifiés. Les espèces recensées sont nombreuses , notamment les oiseaux, et elles seront inévitablement perturbées pendant de longues années.
- 10) Chantier gigantesque, sur lequel aucune information n'est donnée, qui va entraîner des nuisances et des problèmes concrets de trafic (croisement d'engins de chantier sur des voiries inadaptées de 4 m de large par exemple). Ne parlons même pas des désagréments sonores et visuels pendant une durée de 5 ans estimés.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, je compte sur votre bon sens pour refuser ce projet . Une solution pour le futur serait d'étendre le Plan Communal d'Aménagement dit de la Butte de Biez, datant je pense de 1998, à l'ensemble de la zone du projet.

Ainsi la Commune déciderait elle-même quelles constructions futures elle souhaite amener sur ce territoire.

Je vous remercie d'avoir porté attention à ce courrier et vous prie de recevoir mes sentiments les meilleurs.

CAN